



Bulletin de salaire retraite

Par **christian**, le **27/02/2009** à **16:03**

Bonjour, né en 1952 je souhaiterais prendre ma retraite, j'ai en comptant les années assez de trimestres pour pouvoir avoir ma retraite, malheureusement je n'ai pas les bulletins de salaires justifiant les années de travail 1966 à Prisunic Hayange , je l'ai égaré, comment faire pour pouvoir justifier de cette période de travail, existe t-il des archives pour les bulletins de salaire? Si je ne peux justifier cette période je suis obligé de travailler plus longtemps encore et je travail depuis mes 14 ans alors je souhaiterais vivement prendre ma retraite...
Merci

Par **natacha**, le **04/03/2009** à **18:03**

Bonjour,

Vous pouvez demander à la caisse de retraite de faire des recherches sur les bordereaux employeurs.

Pour cela vous devez faire un courrier précisant que vous avez égaré l'ensemble des documents relatifs à cette activité et indiquer clairement la période d'emploi, le nom et l'adresse (au moins la ville) de l'employeur de l'époque.

Si les salaires n'étaient pas retrouvé vous pouvez racheter ces périodes dans la cadre d'un rachat apprenti si cela était le cas (voir avec l'urssaf) ou dans le cadre d'un versement pour la retraite.

Attention, le versement pour la retraite ne permet pas de partir avant 60 ans, les périodes

d'apprentissage oui.

Bonne journée.